

Baisse des nappes phréatiques : la sécheresse menace le canton

■ L'absence de pluies et la baisse des nappes phréatiques inquiètent au plus haut niveau.

■ La sécheresse guette le département de l'Eure et des mesures vont être prises.

■ À Verneuil-sur-Avre, Alain Quilgars, le correspondant local de Météo France fait part de ses inquiétudes et démontre, chiffres à l'appui, que la situation s'aggrave depuis cinq années.

C'était le 26 janvier dernier. Ce jour-là (votre notre édition n° 5 du jeudi 2 février), le préfet de l'Eure, Jacques Laisné, exprimait ses inquiétudes face à l'absence de pluie et à la baisse significative des nappes phréatiques à un moment de l'année où elles font généralement le plein. Pour contrer la sécheresse qui guette le département de l'Eure cet été, de nombreuses mesures ont été présentées. Un plan nommé Eure sec qui a pour but de remédier à certaines incohérences constatées l'année dernière. Pour le moment, le déficit est de l'ordre de 30 à 80 % avec des niveaux d'eau historiquement bas. Notamment l'Iton et la Charentonne.

Quatre années déficitaires

Ce constat, Alain Quilgars, le correspondant de Météo France à Verneuil, le fait depuis plusieurs mois. Chargé chaque jour de relever la pluviométrie sur le canton vernolien, autorisé à pénétrer dans les différentes sources qui alimentent principalement Paris, il ne cache pas ses inquiétudes : « Quand on voit le niveau actuel des rivières et mares, il y a vraiment de quoi s'inquiéter. Généralement, c'est les conditions météorologiques rencontrées en hiver qui permettent de réalimenter les sources. En principe, à cette période de l'année, il pleut, ou il neige, et surtout, il n'y a pas d'effet d'évaporation. Malheureusement, la pluviométrie de cette année est égale à celle de l'année dernière qui était déficitaire. Cela fait maintenant quatre ans que le niveau des pluies est déficitaire ».

À ses inquiétudes, Alain Quilgars ajoute également le rôle que jouera la végétation dans quelques semaines :

« Pour le moment, les arbres, les plantes, les pelouses n'ont aucun poids sur les sources. Mais lorsque cette végétation va se réveiller, elle risque d'ajouter aux déficits actuels. Sans compter l'effet d'évaporation qui va reprendre avec la hausse des températures au printemps ».

Septembre et octobre 2005 les plus chauds depuis 30 ans

Lien ou pas avec les déficits constatés, les mois de septembre et d'octobre 2005, avec respectivement 17,6 °C et 15 °C de moyenne, furent les plus chauds des trente dernières années.

« Il y a un cumul de petits phénomènes, qui, ajouté à une pluviométrie en baisse constante depuis cinq ans, provoquent toutes ces inquiétudes, indique le spécialiste. Ce qui est embêtant, c'est que la météo se déroule par période cyclique. Et parfois, ça dure des milliers d'années ».

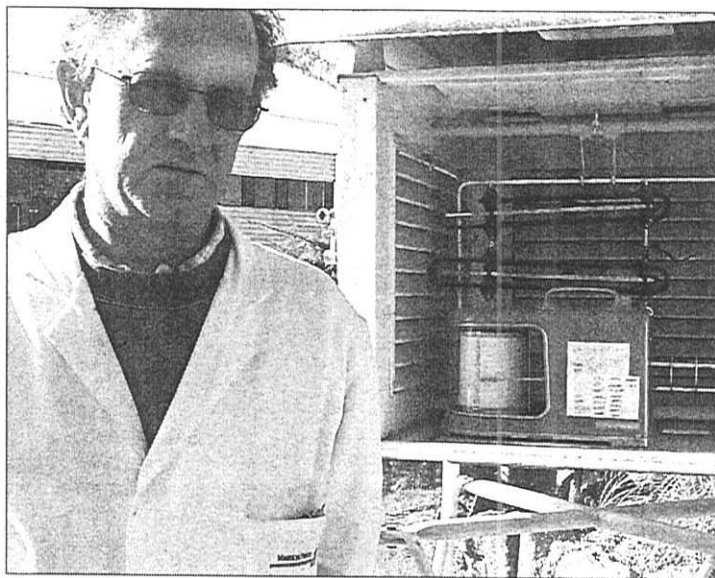
Seulement 0,6 mm d'eau entre le 1er et le 10 février

Pour ne rien arranger, en plus de températures moyennes de plus en plus élevées, les hauteurs d'eau mensuelles suivent, elles, une courbe inverse. Seulement 31,1 mm d'eau sont tombés en décembre 2005 contre 66 en 2004 et 73,3 en 2003, deux années déjà sèches. Sans oublier bien évidemment l'épisode de 2003 et la canicule. Et ce n'est pas le 0,6 mm relevé entre le 1er et le 10 février dernier, le plus faible encore de ces trois dernières décennies, qui va rassurer les spécialistes qui craignent déjà une année très sèche et des restrictions importantes en matière de consommation d'eau.

Espoirs placés sur mars, avril et mai

La tendance peut-elle aujourd'hui s'inverser ? À cette question, Alain Quilgars préfère s'appuyer sur les relevés qu'il effectue depuis trente ans pour croire à un renversement de la tendance. Simplement parce que les mois de mars et avril, tout comme mai, sont parfois significatifs de précipitations plus ou moins importantes. À l'image du mois de mai 2005, le plus humide de l'année passée avec 80,5 mm d'eau. À condition aussi que la courbe des températures s'inverse pour éviter un effet d'évaporation trop fort. Autant de souhaits et d'espoirs concrets. À l'inverse du ciel... si capricieux.

Vincent Bény

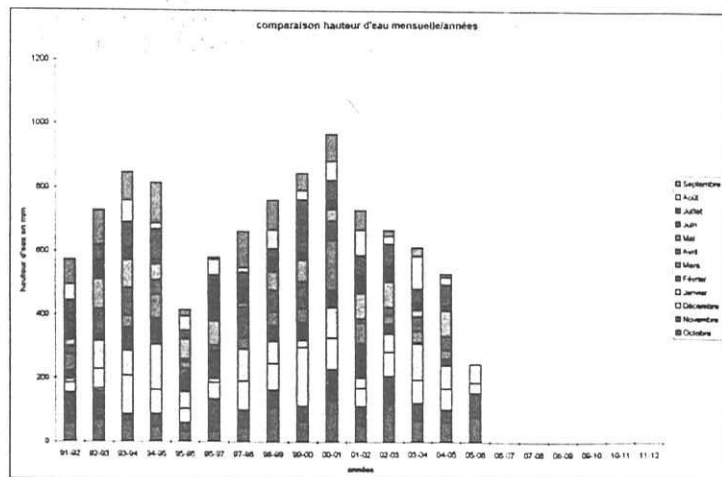


Chaque jour, depuis trente ans, Alain Quilgars procède à de nombreux relevés pour Météo France.

Les mesures préfectorales

Lors de sa conférence de presse du 5 février, Jacques Laisné, préfet de l'Eure, a avancé plusieurs mesures applicables dès que le seuil d'alerte sera envisagé comme ce fut le cas à la fin du mois de juin 2005. L'arrosage des fleurs, des jardins et des parcelles sera interdit entre 10 h et 20 h. Au sujet des golfs et des piscines (remplissage et vidange), le préfet a évoqué la récupération fluviale. Et gare à ceux qui ne se plieront pas aux restrictions envisagées. En première ligne les municipalités, dont certaines ont été prises la main dans le sac en 2005. « Je suis fâché avec quelques maires de l'Eure », a précisé Jacques Laisné après avoir été avisé par le conseil supérieur de la pêche que certains maires avaient continué à procéder à l'arrosage des plantes pendant l'été. « L'eau est une ressource rare. La prise de conscience de chacun d'entre nous est nécessaire ».

Selon le ministère de l'Écologie et du développement rural, l'Eure fait partie des départements les plus touchés par la sécheresse puisque le déficit pluviométrique est estimé à 75 % par rapport aux précipitations habituelles. Néanmoins, pour le moment, un seul département (les Deux-Sèvres) est sous le coup d'interdictions d'irrigation et d'arrosage.



Avec ce tableau, on se rend compte que la pluviométrie est en baisse depuis cinq années.